"ESPACE JEUNES"

Informations

Ce local est un espace de jeux et de plaisir. Il n'est en aucun cas une garderie. C'est un lieu de socialisation, de rencontre et de partage entre enfants.

Cet espace est réservé aux Jeunes de ST ANDRE LE PUY, peuvent être également admis des jeunes de communes avoisinantes qui les accompagnent.

Les enfants de moins de 8 ans ne seront pas admis seuls. Ils devront être accompagnés d'un membre de la même fratrie et rester avec eux.

Cet espace est en accès libre. Lors de leur arrivée et de leur départ les jeunes sont enregistrés sur le cahier de présence.

La collectivité ne pourra endosser une quelconque responsabilité en dehors de ce site

REGLES ESSENTIELLES A RETENIR

- > Respect des lieux
- > Les animaux ne sont pas admis
- > Le matériel mis à disposition doit être utilisé sur place avec soin
- > Après utilisation, remettre en ordre les objets utilisés
- > Il est interdit de fumer dans cet espace sous peine de renvoi immédiat.
- > Toutes consommations (goûters ou boissons) sont interdites dans cet espace.
- > Une tenue correcte est exigée
- Les dérives verbales ou gestuelles ne sont pas admises et pourront entraîner un renvoi immédiat.
- En cas de dégâts matériel ou corporel, la responsabilité des parents est engagée
- La collectivité ne peut être tenue responsable en cas de perte ou détérioration d'objets personnels.

Dans le cas où un manquement répétitif devait se produire, il appartient à la collectivité de refuser l'accès à ce site et d'en informer les parents.